

Municipalité de Waltham

Cette séance publique du Conseil est enregistrée.

Procès-verbal d'une réunion ordinaire tenue au lieu et à l'heure habituels le 1er octobre 2025, en présence des conseillers suivants : #1 Mme Brenda Landry, # 2 M. Leonard Godin, # 3 Mme Ramona Marion, # 4 M. Brendan Adam, # 5 M. Elwood Allard et n° 6 M. Tyler Rochon.

Absente : Mairesse Me Odette Godin

Mme Annik Plante, directrice générale, est également présente.

RÉSOLUTION DU 01-01-10-25 NOMMANT UN MAIRE SUPPLÉANT

ALORS QUE La municipalité de Waltham exige la nomination d'un maire suppléant pour remplir les fonctions du maire en son absence ;

ATTENDU QU' il a été jugé nécessaire de procéder à cette nomination au cours de la présente réunion en raison de circonstances imprévues ;

**PROPOSÉ PAR LE CONSILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARION**

QUE M. Leonard Godin, conseiller municipal de Waltham, est par la présente nommé maire adjoint avec effet immédiat, dans le seul but de présider cette réunion.

Adoptée

ALLOCUTION DU MAIRE (Décorum)

Le directeur général a ensuite procédé à la lecture de l'article 159 du code municipal.

02-01-10-25 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ADAM**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

03-01-10-25 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DERNIER

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ADAM
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARION**

QUE le procès-verbal du mois précédent soit adopté tel que déposé.

Adoptée

VISITEURS : Onze (11) visiteurs sont présents et une séance de questions-réponses est organisée.

- 1
- Mme Betty Ryan a pris la parole devant le Conseil pour demander que la limite de vitesse sur l'autoroute entre Perry Road et le pont provincial soit réduite, car elle considère ce tronçon comme dangereux.

Le directeur général a pris acte de sa préoccupation et a informé Mme Ryan qu'une nouvelle procédure avait déjà été entamée auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin de demander une révision de la limite de vitesse dans ce secteur.

RAPPORT DES COMITÉS

Aréna

Aucune nouvelle mise à jour n'a été signalée.

Site de transfert

Aucune nouvelle mise à jour n'a été signalée.

Comité des routes

Aucune nouvelle mise à jour n'a été signalée.

Comité RA

Aucune nouvelle mise à jour n'a été signalée.

Comité intermunicipal

Aucune nouvelle information n'a été communiquée.

Service d'incendie

Le conseiller Godin n'a signalé aucune mise à jour ni communication pour le moment.

Rapport du maire

Il est à noter qu'aucun rapport n'a été présenté lors de la réunion, la mairesse Godin étant absent.

**04-01-10-25 TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LA ROUTE DE BLACK RIVER
(KM 9,5)**

ATTENDU QUE des travaux d'entretien sont nécessaires sur Black River Road au kilomètre 9,5 pour renforcer l'accotement de la route avec des pierres dynamitées;

ATTENDU QUE Milton Kidd sera chargé de réaliser les travaux ;

ATTENDU QUE lors de la dernière réunion, le conseiller Timmy a mentionné qu'il demanderait à Milton d'inspecter le site avant le début des travaux;

**PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARION
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON**

QUE la municipalité autorise les travaux d'entretien sur la route de Black River (KM 9,5) pour renforcer l'accotement avec de la pierre dynamitée, travaux qui seront effectués par Milton Kidd.

Adoptée

Le maire suppléant Godin a demandé au conseiller Adam un compte rendu du congrès de la FQM. Le conseiller Adam a indiqué que ce congrès avait été une excellente occasion pour tous les membres du conseil. Il a participé à plusieurs conférences et ateliers, qui se sont révélés instructifs et ont fourni des conseils pratiques pour la gouvernance municipale.

**05-01-10-25 RETRAIT TEMPORAIRE DU BATEAU DE SAUVETAGE
(HORS SERVICE)**

ATTENDU QUE le bateau de sauvetage municipal nécessite une inspection et d'éventuelles réparations afin de garantir qu'il réponde aux normes de sécurité et de fonctionnement ;

ATTENDU QU' il est nécessaire de retirer temporairement le bateau de sauvetage du service jusqu'à ce que toutes les inspections et les réparations nécessaires aient été effectuées ;

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LANDRY**

QUE la municipalité retire temporairement le bateau de sauvetage du service jusqu'à ce que les inspections et toutes les réparations nécessaires soient terminées.

Adoptée

0 6-01-10-25 BATEAU DE SAUVETAGE – ESTIMATION DES COÛTS DE RÉPARATION

ATTENDU QUE la résolution 05-01-10-25 a autorisé le retrait temporaire du bateau de sauvetage municipal du service jusqu'à ce que les inspections et les réparations nécessaires soient terminées ;

ATTENDU QU' il est important d'obtenir une estimation des coûts liés aux réparations nécessaires afin de déterminer les incidences budgétaires ;

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ADAM**

QUE Le chef des pompiers, M. Larry Perry, est autorisé à obtenir une estimation des coûts d'inspection et de réparation nécessaires pour le bateau de sauvetage municipal et à en faire rapport au Conseil une fois l'information disponible.

Adoptée

07-01-10-25 OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DE SABLAGE 2025–2026

ALORS QUE La municipalité de Waltham a lancé un appel d'offres public pour le déneigement et le sablage des routes et rues municipales pour la saison hivernale 2025-2026;

ALORS QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 29 septembre 2025 à 16 h 00 au bureau municipal, en présence du contremaître Timmy Dempsey, du conseiller Allard et de la directrice générale Annik Plante ;

ALORS QU' une seule offre a été reçue, de Kidd Milton & Sons, pour un montant de 156 117,69 \$, et la soumission a été jugée conforme à la documentation requise ;

**PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARION
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ADAM**

QUE la municipalité de Waltham attribue le contrat de déneigement et de sablage des routes et rues municipales pour la saison hivernale 2025-2026 à Kidd Milton & Sons, pour un montant de 156 117,69 \$, conformément à l'offre soumise.

Adoptée

08-01-10-25 – PRÉCISIONS CONCERNANT LA PÉTITION SOUMISE À LA MRC PONTIAC

ATTENDU QU' une lettre a été soumise à la MRC Pontiac par Mme Jordan Evans, signée au nom de la municipalité de Waltham et l'identifiant comme une ancienne conseillère municipale;

ATTENDU QUE la lettre a également été signée par deux membres actuels du conseil en leur qualité de conseillers ;

3

ATTENDU QUE la municipalité de Waltham n'a pas autorisé la préparation ni la soumission de cette lettre, et que le conseil n'a adopté aucune résolution imposante ou appuyant une telle action;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et du Logement (MAMH) a confirmé que toute communication officielle, pétition ou demande soumise à la MRC ou à toute autre autorité doit être accompagnée d'une résolution dûment adoptée du Conseil afin de représenter la position officielle de la municipalité ;

QUE le Conseil municipal de Waltham déclare par la présente que la lettre/pétition soumise à la MRC Pontiac par Mme Jordan Evans n'a pas été autorisée par le Conseil et ne représente pas la position officielle de la municipalité de Waltham;

QU' une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Pontiac afin d'assurer la clarté et la transparence concernant la position officielle de la municipalité;

EN OUTRE, Au cours des discussions, certains membres du Conseil ont indiqué qu'ils approuvaient le contenu du document et soutenaient les déclarations faites par Mme Evans dans celui-ci.

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALLARD

QUE la résolution soit adoptée, indiquant qu'ils appuient le contenu du document.

Un vote a été demandé, et les résultats ont été les suivants :

- **En faveur :** Les conseillers Rochon, Allard et Adam
- **Opposé:** Les conseillers Marion et Landry

Adoptée

09-01-10-25 – DEMANDE DE REPORT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DE LA MRC DE PONTIAC SUR L'INTÉGRATION/LA RÉGIONALISATION DES SERVICES D'INCENDIE

ATTENDU QUE la MRC Pontiac a programmé trois séances d'information publiques concernant l'initiative d'intégration/régionalisation des services d'incendie;

ATTENDU QUE la municipalité de Waltham a été informée qu'une de ces séances est prévue le jeudi 9 octobre 2025 à 18h30;

ATTENDU QUE le conseiller Allard a fait remarquer que cette date tombe pendant la saison de chasse active, une période durant laquelle de nombreux résidents et pompiers volontaires ne sont pas disponibles;

ATTENDU QUE le conseiller Allard estime que la tenue de la consultation pendant cette période limitera considérablement la participation et la contribution du public;

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALLARD
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON

QUE la municipalité de Waltham demande officiellement, par résolution, que la MRC Pontiac envisage de reporter la consultation publique sur l'intégration/la régionalisation des services d'incendie à une date ultérieure qui permettrait une plus grande participation de la communauté.

Adoptée

10-01-10-25 – AUTORISATION D'OUVRIR LE SITE DE TRANSFERT LE LUNDI DE L'ACTION DE GRÂCE

4

ATTENDU QUE le site de transfert municipal est généralement ouvert les lundis qui tombent pendant les longs week-ends de l'été;

ATTENDU QU' une demande a été faite pour que le site de transfert soit ouvert le lundi de l'Action de grâce afin d'accueillir les résidents;

ATTENDU QUE le conseiller Landry a proposé d'approuver cette demande et que le conseiller Rochon a appuyé la proposition;

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LANDRY
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON

QUE la municipalité de Waltham approuve l'ouverture du site de transfert le lundi de l'Action de grâce de 12 h à 16 h, en plus de son horaire habituel pendant les longs week-ends de l'été.

Adoptée

**11-01-10-25 – RÉDUCTION DE LA LIMITE DE VITESSE SUR LA ROUTE 148
(DE LA RUE PERRY AU PONT PROVINCIAL)**

ATTENDU QUE la sécurité des citoyens de Waltham, y compris des enfants qui se déplacent en autobus scolaire, est une priorité pour la municipalité;

ATTENDU QUE le segment de la route 148 entre la rue Perry et le pont provincial sur la rivière Outaouais est reconnu comme une section dangereuse en raison des virages serrés et de la visibilité limitée pour les véhicules entrant par les rues locales telles que le chemin PEL;

ATTENDU QUE malgré les demandes répétées de la Municipalité au ministère des Transports du Québec (MTQ), aucune mesure n'a été prise pour réduire la limite de vitesse dans ce secteur;

ATTENDU QUE dans la majorité des municipalités de Pontiac, des réductions de vitesse sont appliquées à l'approche des zones habitées le long de la route 148;

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ADAM**

QUE le conseil municipal de Waltham demande officiellement à la MTQ de réduire la limite de vitesse sur la route 148, entre la rue Perry et le pont provincial, à 70 km/h;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU' une copie de cette résolution soit envoyée au ministre des Transports, au bureau local du MTQ et à M. Fortin pour demander un suivi et une mise en œuvre;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la municipalité exhorte le MTQ à considérer cette demande comme prioritaire compte tenu du risque élevé pour la sécurité des automobilistes, des piétons et des écoliers.

Adoptée

**12-01-10-25 – RÉDUCTION DE LA LIMITATION DE VITESSE SUR LE
CHEMIN CHAPEAU À CARROLL CORNER**

ATTENDU QUE la sécurité des citoyens de Waltham, y compris des enfants qui se déplacent en autobus scolaire, est une priorité pour la municipalité;

ATTENDU QUE Carrolls Corner sur Chemin Chapeau est une zone à haut risque en raison des arrêts fréquents d'autobus scolaires et de la visibilité 5 limitée pour les véhicules qui approchent de la zone;

ATTENDU QUE malgré la présence d'arrêts d'autobus scolaires et de circulation piétonne, aucune réduction de vitesse n'a été mise en œuvre dans ce secteur ;

ATTENDU QUE la réduction de la limite de vitesse dans les zones où circulent des autobus scolaires est une pratique courante dans les municipalités de la région de Pontiac afin d'assurer la sécurité des enfants et des automobilistes;

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ADAM**

ET IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE

1. Le conseil municipal de Waltham demande officiellement au ministère des Transports du Québec (MTQ) de réduire la limite de vitesse à 70 km/h au carrefour Carrolls Corner sur le chemin Chapeau;
2. Une copie de cette résolution sera envoyée au ministre des Transports, au bureau local du MTQ et à M. Fortin pour demander un suivi et une mise en œuvre;
3. La municipalité exhorte le MTQ à traiter cette demande en priorité compte tenu du risque élevé pour la sécurité des écoliers, des piétons et des automobilistes.

Adoptée

13-01-10-25 – DEMANDE DE PANNEAU DE SIGNALISATION POUR AUTOBUS SCOLAIRE À L'INTERSECTION DE CARROLLS CORNER SUR CHEMIN CHAPEAU

ATTENDU QUE la sécurité des citoyens de Waltham, en particulier des enfants qui se déplacent en autobus scolaire, est une priorité pour la municipalité;

ATTENDU QUE Carrolls Corner sur Chemin Chapeau est un endroit où les autobus scolaires s'arrêtent fréquemment pour prendre et déposer les élèves;

ATTENDU QU' il n'existe actuellement aucune signalisation indiquant une zone réservée aux autobus scolaires à cet endroit, ce qui augmente le risque pour les enfants et les automobilistes ;

ATTENDU QUE la signalisation adéquate est essentielle pour inciter les conducteurs à faire preuve de prudence et à réduire leur vitesse à proximité des arrêts d'autobus scolaires ;

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALLARD
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON

ET IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE

1. Le conseil municipal de Waltham demande officiellement au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'installer un panneau de zone d'autobus scolaire à Carrolls Corner sur le chemin Chapeau;
2. Une copie de cette résolution sera envoyée au ministre des Transports, au bureau local du MTQ et à M. Fortin pour demander un suivi et une mise en œuvre;
3. La municipalité exhorte le MTQ à traiter cette demande en priorité compte tenu du risque élevé pour la sécurité des écoliers et des automobilistes.

Adoptée

14-01-10-25 – CONTRIBUTION FINANCIÈRE – MAISON DE LA FAMILLE DU PONTIAC

ATTENDU QUE la Maison de la Famille du Pontiac a présenté une demande de soutien financier pour la construction d'une nouvelle galerie 6 arrière équipée d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite, au bénéfice des familles et des aînés de la communauté;

ATTENDU QUE ce projet vise à améliorer l'accessibilité, la sécurité et la qualité de vie des utilisateurs, notamment lors d'activités intergénérationnelles et communautaires ;

ATTENDU QUE le coût total estimé du projet est de 26 500 \$;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite soutenir cette initiative qui s'inscrit dans l'engagement de la municipalité envers l'accessibilité et le bien-être de la communauté;

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ADAM
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON

QUE le Conseil municipal de Waltham autorise une contribution financière de cinq cents dollars (500 \$) à la Maison de la Famille du Pontiac pour la construction d'une galerie arrière avec une rampe d'accès;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE ce montant soit payé à partir du budget provenant des dons et du soutien communautaire.

Adoptée

Avant de clore la réunion, le directeur général a communiqué les informations suivantes aux membres du conseil :

- **Mutation :** Aucune mutation immobilière n'est à signaler ce mois-ci.
- **Rapport d'incendie :**

Le service d'incendie de Waltham est intervenu à un (1) seul incident au cours du mois de septembre :

- **20 septembre 2025** – Appel à l'entraide (Service d'incendie de West Pontiac) Incendie mineur de bâtiment situé à l'extérieur d'une terrasse attenante à une structure.

Le directeur général a partagé plusieurs correspondances et informations pertinentes avec le Conseil :

Le Conseil a été informé de l'interdiction **totale de faire des feux** actuellement en vigueur sur l'ensemble du territoire du Québec, telle que communiquée par la MRC et les autorités compétentes. **Tous les feux à l'extérieur sont strictement interdits, sans exception**, y compris les feux de broussailles, les brûlages dirigés non conformes, les feux d'artifice et tout autre type de feu.

Rapport de recrutement du service d'incendie

Le chef des pompiers a présenté au directeur général un bilan du recrutement en date du 30 septembre 2025. Quatre personnes ont manifesté leur intérêt à rejoindre le service d'incendie de Waltham et ont reçu un formulaire de candidature. À ce jour, deux dossiers complets ont été retournés, tandis que deux sont encore en attente. Ce bilan reflète l'état actuel du recrutement et les besoins du service.

15-01-10-25 PAIEMENT DES FACTURES

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LANDRY
ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARION

QUE les factures du mois pour un montant de 64 646,40 \$ soit payé.

Adoptée

Certificat de disponibilité

7

Moi, Annik Plante, directrice générale de la municipalité de Waltham, certifier que des fonds sont disponibles pour les dépenses approuvées ci-dessus.
Donné à Waltham, le 1^{er} octobre 2025.

Annik Plante
Directeur général/ Secrétaire-trésorier

16-01-10-25 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ADAM

QUE la séance soit close à 19 h 44.

Adoptée

Maire suppléant M. Leonard Godin

Directrice générale/Secrétaire-trésorière Mme Annik Plante